

causait bien un peu, deux commencèrent une partie de dames, mais aucun enthousiasme, l'on ne riait pas, on parlait bas. Mon ami Jean et moi, étions regardés de travers par les gens, que la peur avait attirés, mais qui se sentaient de moins en moins forts à l'approche du danger.

A neuf heures et quart, la partie de dames fut laissée inachevée, à neuf heures et demie, l'on parlait plus bas, les femmes de la maison en grappe dans un coin, regardaient tour à tour, la pendule, la porte et les fenêtres.

A dix heures moins un quart, ah! ça commençait à être moins drôle, les seuls qui osaient parler, n'avaient pas l'air d'apprécier fort les gens de la ville et leur fanfaronnade. Jean et moi, fiers de notre coup, fumions nos cigarettes et parlions haut, mais nos paroles tombaient à faux dans le silence de la cuisine.

Les minutes avançaient, moins douze, moins dix, moins sept; l'on n'entendait plus que le feu qui grinçait dans le poêle et le tic-tac de la pendule. — Moins quatre! moins trois!, les femmes étaient pâles dans un coin. Jean s'approche de l'une d'elles et lui dit: "Voyons Mamzelle Marguerite, n'avez donc pas peur!" pour toute réponse elle fait un grand signe de croix.

Moins deux!... J'ai vu un petit gars se fermer les yeux. Moins une!... Le vent et la neige font rage dehors; au dedans le silence est effroyable. Vingt paires d'yeux braqués sur la porte... et lentement la grosse pendule égrenne les dix coups!!!... Rien!... Après que le dernier coup eût sonné je m'écriais avec une voix de stentor: "Oùs'y sont vos loups-garous?" C'était la détente, c'était notre victoire; l'on parla tous ensemble, on osa même rire, d'avoir eu peur, pendant que nous jubiliions de leur avoir donné une telle frousse.

Je remarque un vieux, tapi dans un coin, fait aussi effrayé qu'avant les dix coups fatidiques. "Eh bien, qu'est-ce qu'il y a, père Boyer, vous voyez bien qu'il n'y a pas plus de danger." Et d'une voix caverneuse et tremblante le brave homme de répondre: "La pendule doit avancer!" JACQUES DESTIN.

La réouverture des cours

12 septembre 1916

Un "ban" formidable, claquant dans la salle des cours, comme un crépitement de cartouches, salua l'aurore d'une nouvelle année à la Faculté de Droit, le retour des professeurs et des étudiants, et l'arrivée de nombreux "nouveaux".

Un silence se fit quelque temps mais à peine M. le Doyen se fût-il levé de son siège que les applaudissements vibrèrent de nouveau sur les murs et dans les corridors.

M. le Doyen se déclara heureux de souhaiter la bienvenue au nom de l'Université et en sa qualité de doyen. Voici d'ailleurs le discours de M. le doyen et ceux des autres professeurs.

En les relisant ici, vous y verrez toute l'approbation que "L'Escholier" leur donne, et aussi tout le programme et la ligne de conduite qu'il entend suivre cette année, non pas en voulant réformer l'université, mais en se faisant le porte-parole et l'écho de tous les étudiants dans les opinions que ceux-ci voudront bien émettre à la lumière de la publicité pour qu'elles soient connues et partant discutées ou approuvées par l'autorité compétente et la faculté elle-même.

Donc voici l'allocation de bienvenue de M. le Doyen:

"Je suis heureux au nom de l'Université et en ma qualité de doyen de vous souhaiter la bienvenue la plus cordiale.

Beaucoup d'entre vous vont continuer leurs études, d'autres n'en sont qu'au début, tous vous venez ici pour un but inspiré du plus noble désir: poursuivre ces études si élevées qui sont destinées à assurer plus tard la subsistance de votre famille.

Vous avez choisi votre carrière, dans le monde, dans la pratique de la justice et du droit, lesquels éléments ont pour objet de faire prévaloir le bon, le bien et le bonheur.

Messieurs les étudiants de première année,—c'est à eux que je m'adresse particulièrement—vous avez laissé le collège pour continuer des études commencées.

Vous allez trouver la vie de l'Université différente de celle du collège.

Vous ne serez pas ici retenus par une règle sévère, vous serez libres. Sachez profiter de cette liberté qu'on vous donne, non pour courir aux plaisirs de la vie mondaine, mais pour vous préparer un avenir brillant pour votre famille et votre pays.

Nous traversons en ces temps, une époque difficile et il se fait en Europe une lutte gigantesque, une lutte barbare où la force veut écraser le droit et la justice.

Je m'adresse à des jeunes gens qui ont choisi le droit et la justice, donc je suis sûr que chacun de vous désire voir pencher le plateau de la balance du bon côté. (applaudissements)

Veuillez me permettre de vous demander d'être ce que vous avez toujours été, c'est-à-dire, des jeunes gens sérieux et consciencieux de votre avenir.

Car la jeunesse c'est l'avenir d'un pays.

L'avenir qui vous attend est plus sombre, mais vous devez vous y préparer.

Vous ne savez rien de l'avenir mais par votre travail vous pourrez contribuer à faire un succès des années futures.

Vous êtes un peu comme les matelots; ils ne commandent pas à la mer, ni aux écueils, mais ils savent suivre le courant qui les éloigne du danger.

Préparez-vous donc à avoir la force d'éviter les écueils.

Et pour cela, il faut une volonté persévérante, qui est la plus grande des puissances. Cette volonté ne va pas sans le travail.

L'homme n'a-t-il pas été condamné à gagner son pain à la sueur de son front?

D'ailleurs l'homme qui vit dans l'oisiveté n'est pas heureux. Le travail apporte de grandes consolations. Commencez donc par le travail à préparer pour vous et votre famille un avenir prospère.

Une fois admis vous serez appelés par les besoins de chaque cause à faire un travail de particularités et de détails. Les études générales se font, avant tout, à l'Université. Ne négligez donc aucune des branches d'enseignement qu'on vous donne pendant vos trois années de cours.

Ces études sont utiles plus tard pour pouvoir faire un citoyen capable de reconnaître et rendre la justice à tous.

Consacrez toutes les heures que votre santé vous permet à l'étude de toutes les branches du droit choisies avec soin par des hommes d'expérience.

Vous avez comme professeurs des hommes distingués.

Je n'ai plus l'avantage de vous enseigner.

Mes forces ne m'ont pas permis de continuer. Mais j'ai toujours aimé à rencontrer le jeune homme qui se dévoue à l'étude du droit. Aucun souvenir ne m'est resté plus vivace que de voir en eux les enseignements qu'ils ont acquis des hommes capables qui les ont dirigés, ces hommes que l'Université a choisis parmi des juges, des législateurs, des

hommes politiques, des avocats, des notaires d'expérience et ayant une clientèle nombreuse, qui vous donnent le pain de leur science pour vos forces intellectuelles. Écoutez ces hommes avec sagesse, docilité et attention. Sachez être bons comme ils sont bons pour vous, en comprenant qu'ils sont vos amis, vos pères.

Donnez leur l'attachement, le zèle et l'affection que des enfants donnent à leurs pères. Soyez honnêtes dans votre conduite, et ne vous détourniez pas de vos études pour vous adonner aux plaisirs. Il y a dans Montréal, une foule de distractions mondaines que la conscience ne saurait approuver.

Ainsi n'entrez pas dans les cafés où l'on sert des boissons enivrantes. Le peuple qui verra des étudiants dans ces lieux s'excusera de sa présence en voyant la vôtre et conclura que si l'élite les fréquente, le peuple peut bien y aller. Il y a ici une population qui n'est pas aussi instruite et si élevée que la vôtre, donnez-lui l'exemple.

Le plaisir est l'ennemi le plus terrible du succès, le travail, la conscience et la foi sont les adversaires du plaisir.

Vous aurez le succès, si vous fuyez le plaisir, et vous apprécierez mieux les sacrifices de vos parents.

Portez haut et ferme le drapeau de l'Université, comme vous devez porter celui de votre pays, plus tard.

Je vous ai parlé comme un père à ses enfants, et il est naturel que je le fasse. D'abord, en ma qualité de doyen, il est de mon devoir de vous donner des conseils paternels. Ensuite, étant seul, sans femme et sans enfants, je me plais à prodiguer à vous, mes enfants, tout mon amour de père. Vous êtes mes enfants véritables et affectionnés.

Attachez-vous à votre doyen, quand vous voudrez un conseil, venez me voir, je serai heureux de le faire, comme si la Providence m'avait donné une grande famille.

Une grande émotion règne dans la salle après le discours de M. le doyen.

On comprit tout l'amour et l'affection que M. le doyen avait pour les étudiants, et leurs applaudissements ont su lui répondre assez haut que leurs cœurs l'aiment autant.

L'abbé Chartier se leva après Sir H. Archambault, au milieu de vibrantes acclamations. "Il y a, disait-il, dans notre ville de Montréal, deux grandes universités je dirai, non pas opposées, mais rivales.

L'on ne peut s'empêcher, par conséquent, de faire la comparaison entre les deux. Mais si nous les comparons, n'attribuons pas à l'une toutes les qualités et à l'autre tous les défauts; sachons voir les avantages et les lacunes dans chacune d'elles. Constatons nos lacunes à Laval, non pas pour dénigrer notre université en public, mais pour l'améliorer. Car Laval a droit à tout notre respect et à tout notre amour. Disons de notre université comme de Maître le disait de son siècle: "Ce XVIIe siècle je l'aime par tout le penchant de mon cœur."

J'ai eu l'honneur d'être nommé secrétaire, mais ma charge ne sera pas seulement administrative.

Je n'entends être ni un pion, ni un surveillant.

Je veux qu'après vous avoir ouvert les portes de l'université, je vous ouvre encore tous les dimanches à Notre-Dame de Lourdes, les portes du tabernacle, et que par là, en vous ouvrant ces portes, Dieu ne puisse faire autrement que de vous ouvrir les portes du ciel."

M. le juge Lafontaine fut acclamé par deux "bans" formidables, et l'ovation qu'on lui fit témoigna bien la sympathie des étudiants à ce professeur.

Il rappela la vieille tradition à Laval de voir rassemblés tous les professeurs à la première séance des cours de l'année.

Il dit le bon souvenir que les étudiants de deuxième et de troisième année ont du garder de lui, et la connaissance plus ample qu'il fera des nouveaux étudiants dans les divers cours de l'année, ce qui provoqua quelques rires chez les anciens.

M. le juge nous dit tout son regret de quitter les anciens, et il rappela le vers du poète:

"Partir c'est mourir un peu."

On sait pourtant de quelle verte et belle vieillesse jouit monsieur le juge.

Il reprocha amicalement à monsieur le doyen d'avoir empiété sur son terrain, v. g. la campagne contre l'alcool, question qui semblait lui appartenir de traiter, mais il fut heureux de voir dans cette rude campagne contre l'alcool, des amis et des aides aussi constants et forts que Sir H. Archambault.

M. Demers nous invita à être des "chevaliers du droit", à combattre toutes les bonnes causes, à être des jeunes gens studieux et sérieux, afin d'être aux examens de dernière année, des licenciés *maxima cum laude*.

M. Perrault parla de l'importance de son cours de droit commercial.

M. Pérodeau traita de la connaissance que nous devons avoir de la bourse et des finances.

M. Taschereau félicita les étudiants de Droit d'avoir choisi cette profession qui satisfait l'intelligence par l'effort constant vers la solution du problème légal. Il dit en outre:

"Quand vous serez sur le retour de la vie, quand vous aurez étudié les pensées des grands penseurs, quand vous aurez fait le bien et quand vous serez enrichi l'esprit des hautes études légales, vous serez heureux, et c'est ce que je vous souhaite."

M. V. Morin nous exhorta à suivre l'exemple de nos professeurs, à être toujours des gentilshommes dans la vie publique et dans la vie privée.

Il cita comme exemple monsieur le doyen qui, par son savoir, son travail et sa bonté de père a su se créer un nom dans la magistrature, comme chez les étudiants, ses enfants.

M. Montpetit qui fut salué par une salve d'applaudissements, nous témoigna toute la sympathie qu'il avait pour les étudiants, et il cita à l'appui les paroles du juge Mathieu: "Vous fréquenter c'est un privilège et vous connaître, c'est vous aimer."

Il nous engagea à bien étudier, à poursuivre le travail que les études classiques ont fait dans notre intelligence.

Il insista sur le cours d'économie politique, cours fondé par M. le juge Lafontaine.

Il traita de l'utilité de l'étude de l'économie politique, pour les ouvriers, pour les notaires, au point de vue de la politique, surtout dans notre pays où tant de gens parlent et écrivent mais où sont très rares ceux qui savent émettre une opinion.

Sachez, dit-il en outre, aller au-delà de l'étude du droit, afin de vous préparer à être non pas seulement de bons avocats ou de bons notaires, mais des citoyens qui défendent par le travail, l'énergie et surtout par leurs initiatives françaises, la minorité et les droits lésés.

En rappelant cette naïve question qu'un petit américain posait à sa mère: "Combien ça prend de temps, pour devenir français", il dit: "Vous n'avez eu que la peine de naître, apprenez à grandir."

Monsieur le président de la Faculté, M. Roméo Guibault, se fit le porte-parole des étudiants pour remercier les professeurs de leurs bons conseils et pour souhaiter la bienvenue aux étudiants de première année.